

Le Code de conduite des fournisseurs de Lubrizol Corporation (le «Code») définit nos standards en matière d'interactions commerciales équitables, de conditions de travail sûres et saines et de responsabilité environnementale tout au long de notre chaîne d'approvisionnement.

Depuis l'origine de Lubrizol en 1928, la société a été fondée sur des valeurs fortes énoncées dans notre philosophie d'entreprise et établies par nos fondateurs. Dans ces valeurs, en plus d'améliorer la vie en améliorant les produits de nos clients, nous nous efforçons de mener nos activités de manière responsable. Nous comprenons que pour répondre aux besoins actuels de toutes les parties prenantes, nous devons maximiser notre performance environnementale et sociétale ainsi que notre performance économique.

Nos actions reflètent cet engagement. Toutes nos installations respectent les normes environnementales et de sécurité les plus strictes au monde, nous sommes engagés dans l'initiative mondiale Responsible Care© de l'American Chemistry Council. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos clients pour fournir des produits et des services les aidant à atteindre leurs objectifs de performance environnementale. Le cas échéant, nous effectuons une évaluation du cycle de vie de nos produits pour nous aider à comprendre et à évaluer l'impact environnemental de ceux-ci. Nous sommes également engagés à respecter un comportement éthique et légal exemplaire dans tous les aspects de nos activités.

En tant que société responsable, nous sommes déterminés à travailler avec des fournisseurs qui soutiennent activement ces mêmes principes. Nous avons adopté ce code de conduite afin de nous assurer que les fournisseurs comprennent nos attentes. L'engagement d'un fournisseur envers notre code sera un facteur important dans la décision de Lubrizol d'attribuer ou de poursuivre ses relations commerciales.

Mark Buescher

Vice President, Procurement

# **Éthique & Conduite des affaires**

Chez Lubrizol, l'honnêteté et l'intégrité sont nos principes directeurs. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils partagent cet engagement.

## Compétition juste

Les fournisseurs sont censés faire face à une concurrence loyale et éthique et doivent respecter les lois antitrust et les lois de la concurrence.

#### Confidentialité

Les fournisseurs sont tenus de respecter les droits de propriété intellectuelle des tiers. Ils ne doivent pas utiliser ou divulguer des informations confidentielles d'autres personnes en violation de leurs obligations légales ou contractuelles.

#### « Les minéraux de conflit »

Nous nous engageons à respecter les lois relatives aux « minéraux de conflit ». Les fournisseurs qui font affaire avec Lubrizol doivent révéler leur utilisation et leur source d'approvisionnement en minéraux de conflit dans les produits fournis à Lubrizol.

#### Cadeaux et divertissements

Lorsqu'ils offrent des cadeaux et des divertissements aux employés de Lubrizol ou aux sous-traitants travaillant pour nous, les fournisseurs sont tenus de respecter les règles de Lubrizol. Les fournisseurs ne doivent rien proposer qui puisse compromettre - ou même sembler compromettre - une évaluation objective de l'offre du fournisseur. Les cadeaux en espèces de tout montant sont interdits. Cela inclut les équivalents en espèces tels que les cartes- cadeaux. Les divertissements d'affaires sont autorisés s'ils sont raisonnables et appropriés pour l'occasion et qu'ils ont un objectif professionnel légitime. Ces règles ne changent pas pendant la saison des vacances.

#### Les conflits d'intérêts

Nous nous efforçons de faire en sorte que les contrats soient attribués en fonction de facteurs légitimes comme les prix, la qualité, le service et les capacités d'approvisionnement. Les fournisseurs doivent nous informer s'ils se rendent compte qu'un employé de Lubrizol a une activité, un intérêt ou une relation personnelle qui pourrait nuire à leur objectivité lors de la prise de décision pour Lubrizol.

## Pots-de-vin et commissions illicites

Nous interdisons la corruption dans tous les aspects de notre activité et dans notre chaîne d'approvisionnement. Les fournisseurs ne doivent ni offrir ni recevoir de pots-de-vin ou de commissions illicites.

## Transactions financières

Nous nous engageons à ce que les transactions financières soient enregistrées avec exactitude dans les livres et registres. Toutes les factures envoyées à Lubrizol doivent être établies par écrit avec une description suffisante et précise de tous les biens et services fournis ainsi que des frais applicables.

Par ailleurs, nous attirons votre attention toute particulière sur les dispositions de la loi L 2016-1691 du 09 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite loi SAPIN 2. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous indiquer les mesures mises en place au sein de votre entreprise pour vous conformer à ces dispositions réglementaires.

#### Droits de l'homme et travail

Chez Lubrizol, nous nous traitons avec respect et dignité et nous tenons à ce que nos fournisseurs suivent les mêmes normes. Les fournisseurs sont tenus de respecter toutes les lois applicables en matière d'emploi, de salaires et de droit du travail.



#### Discrimination

Nous soutenons les droits fondamentaux de tous les citoyens et attendons de nos fournisseurs qu'ils fassent de même. Les fournisseurs doivent avoir un environnement de travail exempt de toute forme de discrimination et de harcèlement. Cela comprend le harcèlement ou la discrimination sur la base d'origine, couleur, religion, sexe, identité de genre, origine nationale, âge, état matrimonial, service militaire, handicap, orientation sexuelle, information génétique, citoyenneté, statut social ou économique.

#### Prévention du travail des enfants et du travail forcé

Les fournisseurs doivent fournir un environnement de travail exempt de toute forme de traite des êtres humains, de travail forcé et de travail des enfants dans leurs activités. Les fournisseurs doivent veiller à ce que les contrats de travail définissent clairement les conditions de travail dans une langue comprise par les travailleurs.

## Salaires et avantages sociaux

Les fournisseurs sont censés payer à leurs employés un salaire décent. Les fournisseurs doivent satisfaire à toutes les exigences légales relatives aux salaires, aux avantages et à la rémunération des employés.

## Temps de travail

Les fournisseurs sont tenus de respecter toutes les lois et réglementations applicables en ce qui concerne le temps de travail, les heures supplémentaires et les jours de repos.

#### La liberté syndicale et négociation collective

Les fournisseurs sont tenus de respecter le droit légitime des employés de s'associer à d'autres pour former et / ou rejoindre une organisation de leur choix et de négocier collectivement, sans ingérence, harcèlement ou représailles. Cela inclut le droit pour les employés de communiquer librement avec la direction concernant les conditions de travail, sans crainte de représailles.

# Santé, sécurité et bien-être des employés

Chez Lubrizol, la santé, la sécurité et le bien-être des employés sont essentiels à notre succès. Les fournisseurs sont censés avoir mis en œuvre des pratiques efficaces de gestion de la santé et de la sécurité au sein de leurs activités.

## Bien-être des employés

Tous les employés doivent pouvoir exercer leurs fonctions dans un environnement de travail sûr et hygiénique. Les fournisseurs sont censés fournir un environnement de travail garantissant la sécurité et la qualité de la santé de leurs employés. Cela implique la mise en place de procédures de sécurité afin de minimiser les risques d'accident ou de blessure et la fourniture d'équipement de protection individuelle approprié afin de minimiser les risques d'accident ou de blessure.

## Formation à la sécurité

Les fournisseurs sont censés dispenser la formation nécessaire en matière de santé et de sécurité au travail et mettre en œuvre des processus visant à prévenir les événements dramatiques. Cela inclut la transmission d'informations pour identifier les situations d'urgence potentielles et la fourniture d'informations sur la sécurité et la santé liées aux matières dangereuses. Il est également nécessaire de veiller à ce que les programmes de santé et de sécurité soient cohérents pour les entrepreneurs et les sous-traitants travaillant dans les installations des fournisseurs.

#### La gestion des incidents

Les fournisseurs doivent disposer de systèmes permettant aux employés de signaler les incidents de santé et de sécurité, ainsi que de gérer et de suivre les rapports d'incidents. Les incidents doivent obligatoirement avoir fait l'objet de mesures correctives pour atténuer les risques potentiels. Les fournisseurs doivent faciliter le retour au travail des employés.



#### Permis de santé et de sécurité

Les fournisseurs sont tenus d'obtenir et de respecter tous les permis de santé et de sécurité requis pour exercer leurs activités dans les lieux où ils exercent leurs activités.

# Développement durable et responsabilité environnementale

Chez Lubrizol, nous nous efforçons de comprendre l'impact potentiel de nos activités et de nos produits sur la planète. Nous sommes déterminés à minimiser notre empreinte environnementale au travers de nombreux efforts, y compris sur notre Supply-Chain.

## Respect de l'environnement

Les fournisseurs sont tenus de respecter toutes les lois, réglementations et normes environnementales applicables concernant les déchets, les émissions atmosphériques, les matières dangereuses et les rejets d'eaux usées, y compris la fabrication, le transport, le stockage, l'élimination et le rejet dans l'environnement de ces matières.

#### Consommation durable

Les fournisseurs sont censés utiliser les ressources naturelles de manière efficace et responsable. Pour minimiser ou éliminer les impacts environnementaux négatifs, les fournisseurs doivent s'engager dans le développement de pratiques et d'activités durables.

#### Qualité et sécurité des produits

Les fournisseurs doivent s'assurer que les produits fournis à Lubrizol sont fabriqués et distribués conformément aux lois en vigueur. Les produits doivent également être conformes à toutes les normes de qualité et de sécurité applicables.

# Amélioration continue

Les fournisseurs doivent mettre en œuvre une politique de gestion environnementale appropriée visant à réduire les impacts environnementaux des opérations. En conséquence, les fournisseurs sont censés améliorer en permanence les politiques de leurs propres organisations et promouvoir le développement durable dans leurs chaînes de valeur.

## Violation du code de conduite des fournisseurs

Les fournisseurs doivent agir sans délai pour remédier à toute violation du code de conduite des fournisseurs de Lubrizol, ainsi qu'aux autres obligations légales applicables à ses activités, et informer Lubrizol si la violation concerne des biens ou des services fournis à Lubrizol. Une violation de ce Code, y compris un manquement à remédier rapidement ou à signaler une violation, mettra en péril les relations commerciales du fournisseur avec Lubrizol. Si nous déterminons qu'il est nécessaire de procéder à un audit pour confirmer la conformité du fournisseur à ce Code, nous espérons une coopération totale et rapide du fournisseur.

Nous vous demandons de vous assurer que le contenu de ce code est partagé avec les personnes de votre organisation qui sont en contact avec les employés de Lubrizol et / ou travaillent dans les installations de Lubrizol. Nous vous demandons également de partager ce code avec vos employés, responsables des politiques et pratiques de travail de votre entreprise.

S'il vous plaît n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des préoccupations liées à ce Code.

Les questions ou préoccupations peuvent également être adressées à Navex Global, une société indépendante qui fournit des services de suivi téléphonique à Lubrizol. Les informations de contact pour Navex Global sont disponibles à l'adresse http://www.lubrizol.com dans la section Notre société / éthique de notre site Internet.

